

OFFICIEL DE NATATION COURSE VALIDATION PRATIQUE « CHRONOMETREUR »

Remplissez soigneusement le cadre ci-dessous, en LETTRES MAJUSCULES

CANDIDAT

NOM : PRENOM : SEXE : M / F

CLUB :

N° de LICENCE DE LA SAISON EN COURS : _ _ _ _ _ / _ _ _ _

LIGUE REGIONALE :

COMITE DEPARTEMENTAL :

Validation pratique « chronométrage »

Pour mémoire, extrait de la circulaire :

Il devra y avoir au moins deux chronométreurs officiels dans la ligne en plus du candidat. Son temps sera alors utilisé pour la détermination du temps officiel (cf : cas d'un chronométrage manuel avec 3 chronométreurs – Art. 11.3.2).

Les temps du candidat annoncés et enregistrés au 1/100 de seconde seront comparés aux temps manuels officiels de la ligne.

Pour être admis le candidat ne devra pas avoir :

- plus de 10 écarts de temps de 16 centièmes et plus,
- dont un maximum de 2 écarts de temps de supérieurs ou égaux à 40 centièmes.

Date : Lieu :	
Chronométreur officiel N°1	Chronométreur officiel N°2
NOM :	NOM :
PRENOM :	PRENOM :
SIGNATURE :	SIGNATURE :
Confirme que toutes les épreuves chronométrées par le candidat sont prises en compte	Confirme que toutes les épreuves chronométrées par le candidat sont prises en compte

Validation pratique « Juge à l'arrivée »

Date : Lieu :
Officiel « tuteur » :
NOM : PRENOM :
SIGNATURE :

Résultat :

Entourer la mention correspondante : ADMIS(E) / AJOURNE(E)
Correcteur :
NOM : PRENOM :
SIGNATURE

NOM : PRENOM :

STYLE ET DISTANCE	N°	TEMPS DU CANDIDAT	TEMPS OFFICIEL LIGNE	ECART / OBSERVATIONS
	1			
	2			
	3			
	4			
	5			
	6			
	7			
	8			
	9			
	10			
	11			
	12			
	13			
	14			
	15			
	16			
	17			
	18			
	19			
	20			
	21			
	22			
	23			
	24			
	25			
	26			
	27			
	28			
	29			
	30			
	31			
	32			
	33			
	34			
	35			
	36			
	37			
	38			
	39			
	40			